



AVIS DE MARCHÉ

Avis d'Appel Public à la Concurrence - Procédure Formalisée

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et adresses : SEINE HABITAT, SA D'HLM, 20 rue François Mitterrand, F - 76140 Le Petit-Quevilly, courriel : contact@seine-habitat.fr

Code NUTS : FRD22

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.seine-habitat.fr/>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

I.2) Procédure conjointe

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2022_cIpdnP2SBR

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2022_cIpdnP2SBR,

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Autre : SA D'HLM - ESH

I.5) Activité principale : Logement et équipements collectifs

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Construction d'environ 120 logements collectifs locatifs sociaux et d'une surface de bureaux en Conception-Réalisation, rue Martial Spinneweber à Petit-Quevilly

Numéro de référence :

2023-01-CR CHATEAUBRIAND

II.1.2) Code CPV principal : 45000000

II.1.3) Type de marché : Travaux.

II.1.4) Description succincte : Seine Habitat poursuit le renouvellement urbain en partie nord du Quartier Saint Julien à Petit-Quevilly. Dans ce cadre, notre société engage une nouvelle phase du projet urbain qui consiste, suite à la démolition en cours de l'immeuble Chateaubriand, rue Martial Spinneweber, en la reconstruction sur site d'environ 120 logements répartis sur 2 immeubles. La résidence reprendra le nom de François-René de Chateaubriand.

II.1.5) Valeur totale estimée

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

45000000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRD22

Lieu principal d'exécution : Le Petit-Quevilly

II.2.4) Description des prestations : Mission d'étude de maîtrise d'oeuvre et réalisation des travaux visant à construire environ 120 logements répartis sur 2 bâtiments.

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 45

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer :

Nombre minimal envisagé : 3 / Nombre maximal : 5

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : (détail dans le règlement de consultation) :

1 - Capacités financières (appropriées et proportionnées à l'objet du marché)

2 - Capacités professionnelles (sur la base de 5 références pour l'entreprise et 5 références pour la maîtrise d'oeuvre)

3 - Capacités techniques (moyens humains, qualifications)

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : oui.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires : Une prime sera versée aux candidats pour un montant fixé à 60 000 euro(s) HT.

Cette prime sera versée à chaque participant pour la remise de prestations conformes (suivant les modalités du Règlement de la Consultation en phase offre).

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions : - Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Désignation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulairesdeclaration-du-candidat>) ;

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulairesdeclaration-du-candidat>) ;

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique ;

- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail ;

- Si la situation du candidat le justifie, la copie du ou des jugements prononçant le redressement judiciaire et du ou des jugements prévoyant la mise en place d'un plan de redressement de l'entreprise.

III.1.2) Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

Consultation comportant des conditions d'exécution à caractère social détaillées dans le CCAP (Clause insertion). Début d'exécution du marché à compter de la date fixée par ordre de service.

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURES

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Concurrentielle avec négociation

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le

dialogue

IV.1.5) Informations sur la négociation :

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations.

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 10/02/2023 à 13 h 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés : 20/03/2023

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 3 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

VI.3) Informations complémentaires :

Le marché sera conclu avec une équipe pluridisciplinaire regroupant au minimum les structures juridiques suivantes :

- Une entreprise générale ou un groupement d'entreprises ;
- Un Architecte DPLG ou Architecte d'état (loi n°77-2 du 3 juillet 1977) inscrit à l'ordre des Architectes ;
- Un paysagiste ;
- Un ou des bureaux d'études (Economie de la construction, structure, génie climatique, thermique et génie électrique, VRD, dépollution des sols ...).

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs candidatures en agissant à la fois :

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements,
- en qualité de membres de plusieurs groupements.

conformément à l'article R.2142-21 du Code de la commande publique.

Les entreprises et la maîtrise d'oeuvre ainsi composés devront justifier obligatoirement des compétences suivantes :

- Conduite de projet et pilotage d'un groupement de conception réalisation,
- Architecture (les formations et qualification en performance énergétique seront valorisées),
- Economie de la construction,
- Paysage,
- Ingénierie génie électrique,
- Ingénierie génie climatique, Thermique,
- Dépollution des sites et sols pollués.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE ROUEN, 34 RUE AUX JUIFS, F - 76037 ROUEN, adresse

internet : <http://www.justice.gouv.fr/>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Articles R 421-1 à R 421-7 du Code de justice administrative (2 mois à compter de la notification ou publication de la décision de rejet de l'organisme). Articles L 551-1 et R 551-1 du Code de justice administrative pour le référé précontractuel. Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés (deux mois à compter de la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique).

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 04 janvier 2023